



AVIS PUBLIC
ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, madame Annie Lemieux, directrice générale et greffière, que le conseil municipal de la Ville de Kingsey Falls a adopté le 27 janvier 2025 lors d'une séance extraordinaire, le Règlement 2025-05 - **Règlement décrétant une dépense de 1 075 555 \$ et un emprunt de 1 065 555 \$ aux fins de l'aménagement du parc municipal.**

Ce règlement entre en vigueur le 12 février 2025, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible sur le site internet de la ville *kingseyfalls.ca*.

Donné à Kingsey Falls, le 12 février 2025

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière